



<u>AMPLIATIONS</u>	
Commissaire délégué	1
Gouvernement	1
Congrès	1
Directions	14
JONC	1
Archive NC	1
Intéressés	11

ASSEMBLÉE DE PROVINCE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

N°8-2012/APS

DÉLIBÉRATION

modifiant la délibération n°43-2009 APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes extérieurs

L'ASSEMBLÉE DE LA PROVINCE SUD

Délibérant conformément à la loi organique modifiée n° 99-209 du 19 mars 1999 relative à la Nouvelle-Calédonie,

Vu la délibération modifiée n°43-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans les organismes extérieurs,

A ADOPTÉ EN SA SÉANCE PUBLIQUE DU 26 AVRIL 2012, LES DISPOSITIONS DONT LA TENEUR SUIT :

ARTICLE 1 : La représentation de la province au sein des organismes, comités, commissions et jurys mentionnés par la délibération du 27 mai 2009 susvisée et énumérés ci-après, est modifiée comme suit :

SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Au conseil d'administration de l'institut de la statistique et des études économiques (ISEE) :
Le mandat de monsieur Pierre BRETEGNIER est renouvelé.

Au conseil d'administration de la société anonyme d'économie mixte « SEM Mwé Ara » :
Madame Odette MOINDOU est désigné en remplacement de monsieur Sylvain PABOUTY.

Au conseil d'administration du groupement d'intérêt public « Nouvelle-Calédonie tourisme point Sud » (GIE NCTPS) :
Madame Cynthia LIGEARD est désignée en remplacement de madame Dominique DALY.

SECTEUR DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

A la commission consultative des aides à l'habitat :

Monsieur Grégoire BERNUT est désigné en remplacement de madame Mallo KATRAWA.

A la commission d'attribution des logements de la société immobilière calédonienne (SIC) :

Monsieur Grégoire BERNUT est désigné en remplacement de madame Mallo KATRAWA.

A la commission d'attribution des logements conventionnés de la société d'économie mixte de l'agglomération (SEM d'agglo) :

Monsieur Grégoire BERNUT est désigné en remplacement de madame Mallo KATRAWA.

Au conseil d'administration de la société d'économie mixte de l'agglomération (SEM d'agglo) :

Monsieur Grégoire BERNUT est désigné en remplacement de madame Mallo KATRAWA.

SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT RURAL

Au comité de province de l'agence de développement rural et d'aménagement foncier (ADRAF) :

Le mandat de monsieur Léonard SAM est renouvelé.

SECTEUR DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

A l'assemblée générale du groupement d'intérêt public « Union pour le handicap » (GIP UPH) :

Monsieur Alésio SALIGA est désigné en remplacement de madame Mallo KATRAWA en tant que membre titulaire.

SECTEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Au conseil d'administration de l'association « Observation Et Information sur l'Environnement » (CEIL) :

Monsieur Sylvain PABOUTY est désigné en remplacement de madame Isabelle OHLEN.

SECTEUR DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Au conseil d'administration et à l'assemblée générale des ateliers de pédagogie personnalisée de Nouvelle-Calédonie :

Monsieur Grégoire BERNUT est désigné en remplacement de madame Mallo KATRAWA.

A l'assemblée générale de la mission d'insertion des jeunes (MIJ) :

Madame Isabelle OHLEN est désignée en remplacement de madame Mallo KATRAWA.

SECTEUR DE L'ENSEIGNEMENT

A la commission consultative des bourses de la province (études supérieures ou spécialisées) :

Monsieur Pierre MARESCA est désigné en remplacement de madame Mallo KATRAWA.

Au jury du prix d'excellence aux diplômés de l'enseignement supérieur :

Monsieur Grégoire BERNUT est désigné en remplacement de madame Mallo KATRAWA.

Au jury du prix d'excellence aux diplômés de l'enseignement supérieur :

Madame Alexandra MALAVAL-CHEVAL est désignée en remplacement de madame Cynthia LIGEARD.

SECTEUR DE LA CULTURE

Au conseil d'administration de l'agence de développement de la culture kanak – centre culturel Tjibaou (ADCK-CCT) :

Mesdames Isabelle OHLEN et Henriette WAHUZUE-FALELAVAKI sont désignées respectivement en tant que membre titulaire et membre suppléant.

Au conseil d'administration du conservatoire de musique et de danse de la Nouvelle-Calédonie :
Madame Nicole ANDREA-SONG est désignée.

Au conseil d'administration de la bibliothèque Bernheim :
Monsieur Alésio SALIGA est désigné en remplacement de madame Mallo KATRAWA en tant que
membre suppléant.

ARTICLE 2 : La présente délibération sera transmise à Monsieur le commissaire délégué de la République,
notifiée aux intéressés et publiée au *Journal officiel* de la Nouvelle-Calédonie.

Le premier vice-président

Alain LAZARE

VERSION PUBLIEE AU JONC

8785 du 17-05-2012

Délibération n° 8-2012/APS du 26 avril 2012 modifiant la délibération n° 43-2009/APS du 27 mai 2009 portant désignation des représentants de la province Sud dans divers organismes extérieurs (p. 3606).